CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DE L'AISNE ANNEXE FINANCIERE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

L'annexe financière de la convention constitutive s'inscrit dans le cadre général régi par les articles 54 et suivants de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique modifiée par la loi n° 98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, les articles 141 et suivants du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991, modifié par le décret n° 2000-344 du 19 avril 2000 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil national de l'aide juridique et des conseils départementaux de l'accès au droit, par la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, par le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public et l'arrêté du premier ministre du 23 mars 2012.

I. Programme d'activités pour les trois ans à venir

- Activités prévues pour l'année en cours N (2013)
- projet pédagogique (non encore arrêté définitivement) : 2 000 €
- point d'accès au droit en centre pénitentiaire : 2 500 €
- bons de consultation : 12 000 €
- subventions ADAVEM 02 : 25 800 €
- point d'accès au droit en Zone Urbaine Sensible : 30 000 €
- indemnités agent comptable : 2 460 €
- fournitures : 1 000€
- frais de fonctionnement divers : 500 €
 - Activités pour l'année N+1 (2014)
- projet pédagogique (non encore arrêté définitivement) : 2 500 €
- point d'accès au droit en centre pénitentiaire : 2 500 €
- bons de consultation : 12 000 €
- subventions ADAVEM 02 : 25 800 €
- point d'accès au droit en Zone Urbaine Sensible : 30 000 €
- indemnités agent comptable : 2 470 €
- fournitures : 1 500€
- frais de fonctionnement divers : 600 €

> Activités pour l'année N+2 (2015)

- projet pédagogique (non encore arrêté définitivement) : 2 500 €

- point d'accès au droit en centre pénitentiaire : 2 500 €

- bons de consultation : 12 000 €

- subventions ADAVEM 02 : 25 800 €

- point d'accès au droit en Zone Urbaine Sensible : 30 000 €

- indemnités agent comptable : 2 480 €

- fournitures : 1 500€

- frais de fonctionnement divers : 700 €

II -a)APPORTS FINANCIERS PREVISIONNELS EN NUMERAIRE OU EN NATURE DES MEMBRES DE DROIT DU GROUPEMENT POUR LES 3 ANS A VENIR

> Années N, N+1, N+2 (2013, 2014 et 2015)

ETAT					
Ministère	Ministère de la Justice				
Participation financière : Subvention de 50 000€					
Participation en nature :					
Préi	fecture				
Participation financière : Subvention de 5 000 € au titre de l'Acsé (sou réserve de confirmation écrite de la préfecture)					
Participation financière au titre des CUCS Subvention de					
Participation financière au titre du FIPD Subvention de					

CONSEIL GENERAL				
Participation financière : Subvention de 15 000 €				
Participation en nature :				

BARREAUX ET CARPA DE LAON, SAINT QUENTIN ET SOISSONS			
Participation financière :	Subvention de		
Participation en nature : consultations d'avocats gratuites pour le	Consultations annuelles		
justiciable par chacun des trois barreaux	Soit un total de 200 bons pour l'ensemble des trois barreaux (Laon, Saint Quentin et		

ADAVEM 02			
Participation financière:	Subvention de		
Participation en nature : 4 700 heures par an consacrées à l'accès au droit des justiciables.	Permanences annuelles		
	Soit are total do 4.700 hours		

Soissons)

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES				
Participation financière : Subvention de				
Participation en nature : mise à disposition de				
locaux par les villes pour les points info droit				
et PAD.				

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES HUISSIERS DE JUSTICE			
Participation financière : Subvention de			
Participation en nature : consultations			
gratuites assurées sur l'ensemble du			
département dont les modalités restent à			
déterminer			

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES					
Participation financière : Subvention de					
Participation en nature : consultations					
gratuites bimensuelles dans les locaux de la					
chambre et participation gratuite des notaires					
de Saint Quentin au Point Info Droit, tous les					
deux mois.					

II-b) APPORTS FINANCIERS EN NUMERAIRE OU EN NATURE DES MEMBRES ASSOCIES (AUTRES QUE LES MEMBRES DE DROIT)

ND

III - COMPTES PREVISIONNELS POUR LES TROIS ANS A VENIR

Remarque: La subvention du Conseil général de l'Aisne de 15 000 euros prévue pour l'année 2013 ne l'est qu'à titre indicatif pour les années suivantes à savoir les années 2014 et 2015 en raison de la conjoncture actuelle financière difficile des conseils généraux.

Année N (2013)

Cadre 1 - Volet "Dépenses" - Présentation par destination des dépenses prévisionnelles 2013

ACTIONS	MONTANT DES CREDITS 2012	MONTANT DES CREDITS 2013	
PROJET PEDAGOGIQUE		2 000,00	
POINT D'ACCES AU DROIT CENTRE PENITENTIAIRE	2 500,00	2 500,00	
BONS DE CONSULTATION	12 000,00	12 000,00	
SUBVENTIONS ADAVEM	10 800,00	25 800,00	
PAD EN ZUS	30 000,00	30 000,00	
INDEMNITES AGENT COMPTABLE	2 450,00	2 460,00	
FOURNITURES	800,00	1 000,00	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DIVERS	450,00	500,00	
TOTAL	59 000,00	76 260,00	

Cadre 2 - Volet "Recettes" présentées par nature selon nomenclature M9-1

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES		MONTANT DES CREDITS			
Chapitres	Articles	Paragraphes	Intitulés	2012	2013
74	7 4113		Subvention d'exploitation. ETAT (Ministère de tutelle, JUSTICE)	50 000,00	50 000,00
	74188	1	Subvention d'exploitation. ETAT (Délégation Interministérielle à la Ville)		5 000,00
	74188	2	Subvention d'exploitation. ETAT (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)		
	7488	1	Subvention d'exploitation. CONSEIL GENERAL DE L'Aisne		15 000,00
	7488 2 Subvention d'exploitation. CONSEIL REGIONAL PICARDIE				
78	7815		Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
			TOTAUX:	50 000,00	70 000,00

Cadre 3 - Tableau récapitulatif : compte de résultat prévisionnel

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions	
	Charges d'exploitation		
60	Fournitures non stockées	1 000,00	
61	Achats de sous traitance et services extérieurs	500,00	
62	Autres services extérieurs	16 500,00	
63	Impôts, taxes et versements assimilés		
64	Charges de personnel	2 460,00	
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	67 Autres charges exceptionnelles		
68 Dotation aux amortissements et provisions			
Total des dépenses prévisionnelles (A) :		76 260,00	
Résultat prévisionnel de l'exercice au 31/12/2013, excédent constaté :			
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel :		76 260,00	
Prévison de l'excédent de fonctionnement reporté (cf. BUDGET PREVISIONNEL 2012) (D) :		66 263,00	
Trés	60 003,00		

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions
	Produits d'exploitation	
74	Subventions d'exploitation	70 000,00
75	Produits divers de gestion courante	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00
Total des	recettes prévisionnelles (B) :	70 000,00
Résultat prévisionnel de l'exercice au 31/12/2013, déficit constaté (C=B-A) :		-6 260,00
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel :		76 260,00

Année N+1 (2014)

Cadre 1 - Volet "Dépenses" - Présentation par destination des dépenses prévisionnelles 2014

ACTIONS	MONTANT DES CREDITS 2013	MONTANT DES CREDITS 2014	
PROJET PEDAGOGIQUE	2 000,00	2 500	
POINT D'ACCES AU DROIT CENTRE PENITENTIAIRE	2 500,00	2 500	
BONS DE CONSULTATION	12 000,00	12 000	
SUBVENTIONS ADAVEM	25 800,00	25 800	
PAD EN ZUS	30 000,00	30 000	
INDEMNITES AGENT COMPTABLE	2 460,00	2 470	
FOURNITURES	1 000,00	1 500	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DIVERS	500,00	600	
TOTAL	76 260,00	77 370	

Cadre 2 - Volet "Recettes" présentées par nature selon nomenclature M9-1

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES		MONTANT DES CREDITS			
Chapitres	Articles	Paragraphes	Intitulés	2013	2014
74	74113		Subvention d'exploitation. ETAT (Ministère de tutelle, JUSTICE)	50 000,00	50 000,00
	74188	1	Subvention d'exploitation. ETAT (Délégation Interministérielle à la Ville)		
	74188	2	Subvention d'exploitation. ETAT (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)	5 000,00	5 000,00
	7488	1	Subvention d'exploitation. CONSEIL GENERAL DE L'Aisne à titre indicatif	15 000,00	15 000,00
	7488	2	Subvention d'exploitation. CONSEIL REGIONAL PICARDIE		
78	7815		Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
			TOTAUX:	70 000,00	70 000,00

Cadre 3 - Tableau récapitulatif : compte de résultat prévisionnel

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions	
postes	Charges d'exploitation		
60	Fournitures non stockées	1 500,00	
61	Achats de sous traitance et services extérieurs	600,00	
62	Autres services extérieurs	17 000,00	
63	Impôts, taxes et versements assimilés		
64	Charges de personnel	2 470,00	
65	Autres charges de gestion courante		
66	66 Charges financières		
67	Autres charges exceptionnelles	55 800,00	
68	Dotation aux amortissements et provisions		
T	otal des dépenses prévisionnelles (A) :	77 370,00	
Résult	at prévisionnel de l'exercice au 31/12/2014, excédent constaté :		
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel :			
Prévison de l'excédent de fonctionnement reporté (cf. BUDGET PREVISIONNEL 2013) (D) :			
Trésorerie prévisionnelle au 31/12/2014 (E=D-C) : 52 633,0			

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions
	Produits d'exploitation	
74	Subventions d'exploitation	70 000,00
75	Produits divers de gestion courante	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00
Total des rec	70 000,00	
Résultat prévision déficit	-7 370,00	
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel :		77 370,00

Année N+2 (2015)

Cadre 1 - Volet "Dépenses" - Présentation par destination des dépenses prévisionnelles 2015

ACTIONS	MONTANT DES CREDITS 2014	MONTANT DES CREDITS 2015
PROJET PEDAGOGIQUE	2 500,00	2 500
POINT D'ACCES AU DROIT CENTRE PENITENTIAIRE	2 500,00	2 500
BONS DE CONSULTATION	12 000,00	12 000
SUBVENTIONS ADAVEM	25 800,00	25 800
PAD EN ZUS	30 000,00	30 000
INDEMNITES AGENT COMPTABLE	2 470,00	2 480
FOURNITURES	1 500,00	1 500
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DIVERS	600,00	700
TOTAL	77 370,00	77 480

Cadre 2 - Volet "Recettes" présentées par nature selon nomenclature M9-1

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES			MONTANT DES CREDITS		
Chapitres	Articles	Paragraphes	Intitulés	2014	2015
74	74113		Subvention d'exploitation. ETAT (Ministère de tutelle, JUSTICE)	50 000,00	50 000,00
	74188	1	Subvention d'exploitation. ETAT (Délégation Interministérielle à la Ville)	5 000,00	5 000,00
	74188	2	Subvention d'exploitation, ETAT (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)		
	7488	1	Subvention d'exploitation CONSEIL GENERAL DE L'Aisne à titre indicatif	15 000,00	15 000,00
	7488	2	Subvention d'exploitation, CONSEIL REGIONAL PICARDIE		
78	7815		Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
	•	•	TOTAUX:	70 000,00	70 000,00

Cadre 3 - Tableau récapitulatif : compte de résultat prévisionnel

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions
	Charges d'exploitation	
60	Fournitures non stockées	1 500,00
61	Achats de sous traitance et services extérieurs	700,00
62	Autres services extérieurs	17 000,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	··
64	Charges de personnel	2 480,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Autres charges exceptionnelles	55 800,00
68	Dotation aux amortissements et provisions	·-··
Total	des dépenses prévisionnelles (A) :	77 480,00
	ltat prévisionnel de l'exercice au //12/2015, excédent constaté :	<u> </u>
Total	équilibre du compte de résultat prévisionnel :	77 480,00
Prévison de l'excédent de fonctionnement reporté (cf. BUDGET PREVISIONNEL 2014) (D) :		52 633,00
Tréso	rerie prévisionnelle au 31/12/2015 (E=D-C) :	45 153,00

Numéro des postes	Intitulés des postes	Montant des prévisions
	Produits d'exploitation	on
74	Subventions d'exploitation	70 000,00
75	Produits divers de gestion courante	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00
		•
Total des	recettes prévisionnelles (B) :	70 000,00
	prévisionnel de l'exercice au 15, déficit constaté (C=B-A) ;	-7 480,00
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel :		77 480,00

Fait à Laon, le. 2013

En !! exemplaires.

SIGNATURE DE L'ANNEXE FINANCIERE DU CDAD DE L'AISNE RENOUVELLEMENT 2013

NOM ET QUALITE	SIGNATURE
De105 JF	,
President CARPA WOON	
PAILLIÉ Fabira Charbre dependentale horsanos	
13 ELOT I sahelle	
Baronnic LAON	
BACHY Serband Sawean de Soi HoNS	Lu
devience Arrig	
Baneau S. Overth	
AVRILLON Daniel	
frésident ADAVEM 02	17
LEPINGLE Chantal	
Prégidente CIDFF02	Christe
grægdy Carol	
Dercol?	Gleen
flilige MELIN président du TG1 de LAON	Sid.
Daniel GARD - Vice Président de l'Union des la	ens -
M. LALONDE Morcel	Mana
Maire de la Ville de Chauny	1 1 1
Principale de la CARPA de Soissons	
Thirty BONNAFORD Trétident de la CARPA de ST Russ	in d
Yves DAUDIGNY Président ou Conseil général de l'Aism Senateur de l'Aisne	Jandi J
Bernord Ferrand.	
Pdt. Chr. Notovies Arsone	<u> </u>